

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 08865

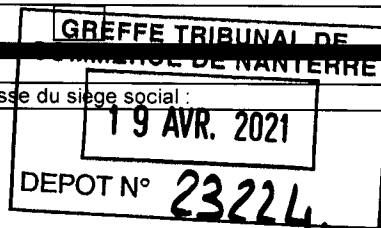
Numéro SIREN : 832 314 025

Nom ou dénomination : 2EGF

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2021 sous le numéro de dépôt 23224

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012019	et clos le	31122019	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					



A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
2EGF 33 AV DE L'ARCHE 92400 COURBEVOIE	33 AV DE L'ARCHE 92400 COURBEVOIE
SIRET 83231402500012	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées RENOUATION INTERIEURE Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	Bénéfice imposable à 28 %	Bénéfice imposable à 15 %	6 648	Déficit
	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%			

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises innovantes Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur Pôle de compétitivité
 Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies Autres dispositifs Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
 Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
 Société d'investissement immobilier cotée Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.
 2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2.5 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre
 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
 3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :
 Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

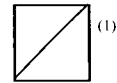
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé MEMSOFT
 Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : Nom et adresse du conseil :
 Tél : Tél :
 Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné : Identité du déclarant :
 CGA Viseur conventionné N° d'agrément CGA Date : 14042020 Lieu : PARIS
 Qualité : PRESIDENT
 Nom du signataire : M HANNA AYOUNB

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 2 3 1 4 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2EGF

ADRESSE (voie) 33 AV DE L'ARCHE

CODE POSTAL 92400 VILLE COURBEVOIE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD
(2020)

Si déposé néant, cochez la case

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b				
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e					
				f					
				g					
				h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j					
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)					
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.		Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute pro- priété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :						
		2	3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Rembour- sements	Indemnités forfaitaires	Rembour- sements		
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%					
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLТ restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
				MVLТ imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLТ réalisée au cours de l'exercice					
				MVLТ restant à reporter					

Désignation de l'entreprise <u>2EGF</u>			Néant <input type="checkbox"/> *					
Adresse de l'entreprise <u>33 AV DE L'ARCHE 92400 COURBEVOIE</u>								
SIREN <u>8 3 2 3 1 4 0 2 5</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>2 3</u>					
			Exercice N clos le <u>3 1 1 2 0 1 4</u>					
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *		028	2 458	030	2 458		
	Immobilisations financières * (1)		040		042			
	Total I (5)			044	2 458	048	2 458	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	3 500	070	3 500		
		Autres* (3)	072	219	074	219		
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	3 216	086	3 216		
	Charges constatées d'avance*		092		094			
Total II			096	6 935	098	6 935		
Total général (I + II)			110	9 393	112	9 393		
PASSIF					Exercice N	NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120	1 000		
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126	100		
	Réserves réglementées*				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)				132			
	Report à nouveau				134	199		
	Résultat de l'exercice				136	5 651		
	Provisions réglementées				140			
Total I					142	6 949		
Provisions pour risques et charges					Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166	1 380		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)				172	1 064		
Produits constatés d'avance				174				
Total III					176	2 444		
Total général (I + II + III)					180	9 393		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	2 458
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 2EGF

Néant *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR

018

Exercice N clos le 3 1 1 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210				
	Production vendue	Biens	215		214				
		Services*	217		218	124 403			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée*				224				
	Subventions d'exploitation reçues				226				
	Autres produits				230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	124 403		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
		Variation de stock (marchandises)*				236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	23 734				
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240					
Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier :)				242	93 788				
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	192				
Rémunérations du personnel*				250					
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252					
Dotations aux amortissements*				254	42				
Dotations aux provisions				256					
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262				
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)					264	117 755			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	6 648			
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294			
Produits exceptionnels (IV)						290			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300				
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	997				
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	5 651			
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	5 651	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles*		322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324		997				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997						
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989					
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindicies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990					
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344					
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993					
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350		
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645				
		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648				
		Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1	352	6 648	354
						Déficit col.2			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1	370	6 648	372	
					Déficit col.2				

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462	2 458	464		466	2 458				
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480		482		484		486					
TOTAL		490		492	2 458	494		496	2 458				
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
TOTAL		570		572		574		576					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme*	Long terme							
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧					
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧						
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19% (1)				579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : 2EGF

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607					
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616					
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636					
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646					
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656					
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666					
TOTAL		680	682	684	686					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises						
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715			2				
Constructions	720		725			3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5				
Matériel de transport	750		755			6				
Autres immobilisations corporelles	760		765			7				
TOTAL		770	775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD			780	
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995				
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996				
Déficits reportables		984								
Déficits de l'exercice		860								
Total des déficits restant à reporter		870								
IV DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381		
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI								385		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380		
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS								326		
N° du centre de gestion agréé								388		
Montant de la TVA collectée								374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : 2EGF		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012019		et clos le : 31122019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
	dont apprentis	657	
	dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
		TOTAL 1	106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
		TOTAL 2	144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
		TOTAL 3	152
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	du	160 au
Date de cessation			186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

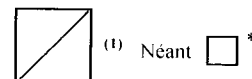
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 9

SIREN 8 3 2 3 1 4 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 2EGF

ADRESSE (voie) 33 AV DE L'ARCHE

CODE POSTAL 92400 VILLE COURBEVOIE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance : Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

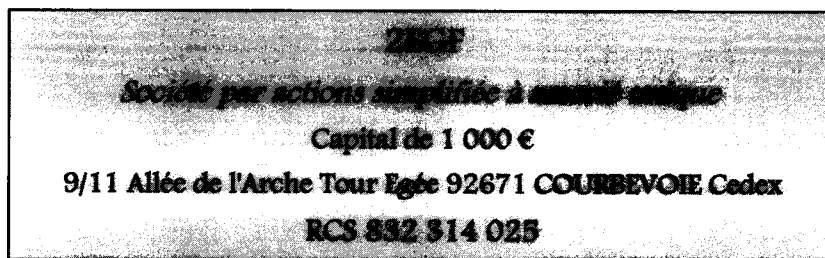
Adresse : N° [] Voie []

Code Postal [] Commune [] Pays []

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2020

FORMALITE DE DEPOT AU GREFFE DU TRIBUNAL

Conformément aux termes de l'article 44-1 nouveau du décret sur les sociétés commerciales, résultant du décret comptable du 29 novembre 1983, et modifié par le décret du 1er mars 1985 :

Dépôt en double exemplaire relatif à l'affectation du résultat :

1) Proposition d'affectation du résultat et résolution d'affectation votée.

Les associés approuvent l'affectation des résultats telle que proposée par la gérance et par suite décident ce qui suit :

- Affectation au poste "Report à nouveau Créateur" 5 650,68 €

Clôture au 31/12/2019 5 650,68 €

Le poste «Report à nouveau Créateur» après affectation est de 5 849,32 €

Le poste "Réserve légale" après affectation est de 100,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix attachées aux parts émises par la Société.

Le Président

En conclusion je vous propose :

D'approuver les états financiers desquels il résulte un bénéfice de **5 650,68 €**

- Affectation au poste "Report à nouveau Créiteur" 5 650,68 €

Clôture au 31/12/2019

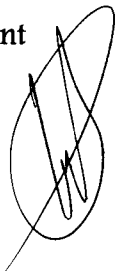
5 650,68 €

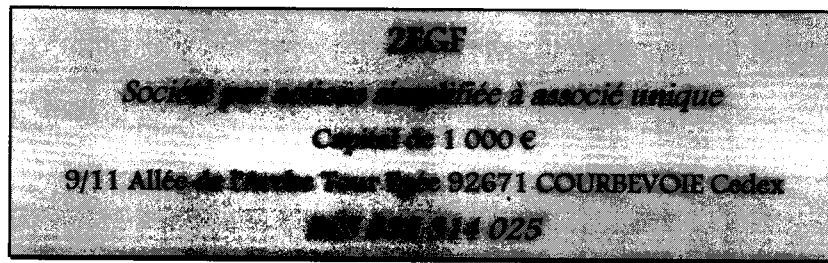
Le poste «Report à nouveau Créiteur» après affectation est de **5 849,32 €**

Le poste "Réserve légale" apres affectation est de 100,00 €

Fait à Paris, le 28 Juin 2020

Le Président





RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2019

Messieurs,

Mon rapport comportera, comme il est de règle, un exposé sur la situation de la Société durant l'exercice écoulé ainsi qu'un aperçu sur son évolution prévisible au cours de l'exercice 2020;

Les réalisations de l'exercice 2019 figurent sur les pages 2 à 4

les prévisions de l'exercice 2020 sont énumérées ci-dessous, en milliers d'Euros

Chiffres d'affaires	200
Valeur ajoutée	90
Salaires	50
Excédent Brut	30
Résultat Net	20

PROCURATION

Je soussigné **Monsieur AYOUB HANNA, Gérant** de la **SAS 2EGF** sise
9/11 Allée de l'Arche 92671 COURBEVOIE CEDEX donne pouvoir, par le présent à :

ELB CONSEIL sise 13 Rue Saint Denis 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

aux fins de déposer les documents juridiques près le Tribunal de commerce de **NANTERRE**

Nature du dépôt :

Dépôt des comptes annuels au R.C.S

2020

Déclaration modificative au R.C.S

Déclaration de création au R.C.S

Pour servir et valoir ce que de droit

PARIS, le 12 Mars 2021

Accepté

LE MANDATAIRE
("Accepté" et signature)



LE MANDANT

("Bon pour pouvoir" et signature)

Bon pour pouvoir

